







COMMUNIQUÉ - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Retour du service de navettes gratuites entre le centre-ville de Joliette et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Joliette, le 28 juin 2024 – Tourisme MRC de Joliette est fière d'annoncer le retour du service de navettes GRATUITES reliant le centre-ville de Joliette à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay lors de tous les concerts présentés à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay dans le cadre du Festival de Lanaudière.

Les navettes seront en circulation continue sur une période de 2 heures avant et après les concerts. Les passages s'effectueront tous les 30 minutes et emprunteront le trajet suivant :

- Hôtel Château Joliette, 450 rue St-Thomas
- Arrêt d'autobus devant la Cathédrale de Joliette, 2 rue St-Charles-Borromée Nord
- Centre d'échange d'autobus devant le Palais de Justice, 200 rue St-Marc
- Arrêt d'autobus devant la Bibliothèque Rina-Lasnier, 57 Rue St Pierre Sud
- Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Des véhicules 100% électriques

La division transport de la MRC de Joliette, en collaboration avec le Groupe Gaudreault, s'assurera de mettre en service des véhicules scolaires 100 % électriques, ce type de véhicule offre plus de sièges pour les festivaliers. Cette initiative permet donc de faire un petit geste pour l'environnement tout en sauvant le stationnement !

En réduisant le nombre de véhicules circulant sur le boulevard Base-de-Roc, le service contribue à la tranquillité du quartier, à l'expérience des festivaliers et, surtout, à une diminution directe des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à l'événement. De plus, les arrêts désignés encouragent l'utilisation des transports collectifs urbains et interurbains déjà offerts par la MRC de Joliette.

Une expérience bonifiée pour les festivaliers

Les visiteurs et les résidents pourront profiter plus longuement des activités, boutiques et restaurants du centreville de Joliette avant de se diriger paisiblement vers l'Amphithéâtre. Plusieurs aires de stationnement du centreville comme celui au parc Louis-Querbes seront à leur disposition. C'est **plus de 2 000 places de stationnement gratuites** sur les heures de concerts qui pourront être utilisées par les festivaliers.

« Le Festival de Lanaudière attire chaque année des dizaines de milliers de festivalier dans la région. Avec ce nouveau service de navettes gratuites, ceux-ci pourront découvrir la richesse des commerces et restaurants de Joliette en marge de leur visite, dans un souci de mobilité durable. Tout le monde en sort gagnant! » - Xavier Roy, directeur général du Festival de Lanaudière

Le projet est une initiative commune du Festival de Lanaudière, de la Société de développement du centre-ville de Joliette, de la MRC de Joliette et de Tourisme MRC Joliette. Sa réalisation est possible grâce au Gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme (EPRTNT) et la précieuse collaboration du bureau de François St-Louis, député de Joliette à l'Assemblée nationale du Québec, de l'hôtel Château Joliette et de Tourisme Lanaudière.









Source

Mme Dominique Lachance Lauzé
Responsable de l'accueil et de la promotion touristique de la MRC de Joliette
Chambre de Commerce du Grand Joliette
tourisme@ccgj.qc.ca 450 759-5013 p 501